

Œuvre immense de la parole, qui triomphe de la force brutale et de l'ignorance.

Il y a quelque chose de touchant, dans cette idée d'un prêtre désarmé, qui étranger aux intérêts matériels, prononce sur les querelles soulevées entre les nations et les traiteurs, et qui, dans un pays gouverné par la force et les coutumes, bonnes ou mauvaises, parle de devoir et d'équité à ceux qui ne connaissent trop souvent que le caprice et la force.

Simple comme ses habitants, faites pour des gens vivant une partie de l'année, en camp, les lois de convention fondées sur les besoins et les usages du pays, étaient plus facilement adoptées que les lois écrites.

On eut le bon esprit de ne point faire de règlements arbitraires qui seraient restés incompris et dont l'exécution eut été impossible.

Dans les sociétés bien organisées, chacun est lié par des conventions, qu'il n'a pas stipulées et que parfois il ne connaît même pas.

Dans le Nord-Ouest d'autrefois, le principe de l'autorité résidait dans les conventions adoptées de tous.

La législation de cette époque, si toutefois on peut se servir de cette expression, se trouvait en harmonie avec les races qui l'habitaient. Le sauvage, cependant, s'habitua peu à peu, à se plier à des lois plus positives et plus rigoureuses.

En 1821, Sir George Simpson, premier Gouverneur en chef, du Nord-Ouest, fit des efforts pour concentrer l'autorité au fort Garry et donner plus de vigueur aux arrêts du Conseil des bourgeois de la Cie de la Baie d'Hudson. Sa tentative ne fut pas tout-à-fait infructueuse, mais ses succès furent bien loin de dépasser ses espérances. Ce ne fut à proprement parler, que lors de l'organisation du Conseil d'Assiniboia, que les lois arbitraires furent accueillies avec la même faveur que dans les autres pays.

La transition se fit sans secousse. Il avait fallu plus d'un siècle pour préparer cet événement,—tant il est vrai que le droit d'une nation, ne se forme pas tout d'un coup ; expression et résultat de sa civilisation, il se développe et se modifie avec elle.

St. Boniface, 13 octobre 1887.

L. A. PRUD'HOMME.